5me année — N. 5 SPEDIZIONE IN ABBONAMENTO POSTALE (Secondo gruppo) Le numéro L. 20 — 8 Avril 1958

Le Peuple Valdôtain

Paraissant deux fois par mois
Rédaction et Administration au siège de
L'UNION VALDOTAINE
19, Rue Festaz AOSTE Téléph. 42 20
ABONNEMENTS
Ordinaire L. 500 — (semestre L. 300)
Etranger: L. 800 — Soutien: L. 1000

Organe du Mouvement de
L'UNION VALDÔTAINE
pour la défense de la minorité ethnique et linguistique valdôtaine

Le 25 Mai: élections pour le Sénat et la Chambre

Nous devons envoyer à Rome des hommes qui aient le courage et la capacité de défendre notre Autonomie

L'Union Valdotaine demande aux Valdotains d'origine et d'adoption de voter pour M.M. Caveri et Chabod, qui se présentent sous l'Emblème Valdotain et "Pour la Vallée d'Aoste"

Le 25 mai prochain, comme l'on sait, auront lieu les élections pour le renouvellement du Sénat et de la Chambre des députés.

Aux élections précédentes de 1948 et de 1953, l'Union Valdôtaine s'était contentée d'appuyer des candidats présentés par des partis. L'expérience nous a démontré que cela est insuffisant. Ces parlementaires du parti au pouvoir ont négligé de défendre les droits et les intérêts de la Vallée d'Aoste: ils n'ont jamais pris la parole au Parlement pour demander l'exécution du Statut; ils ne se sont jamais rendus aux séances du Conseil de la Vallée, bien que celui-ci les y ait invités à plusieurs reprises pour concerter une action commune à l'égard du gouvernement central; ils ont sacrifié les droits de la Vallée d'Aoste aux intérêts de leur parti.

Par conséquent le Comité Central de l'Union Valdôtaine, dans sa séance du 23 mars 1958, a délibéré à l'unanimité de présenter des candidats qui aient le courage et la capacité de défendre les intérêts de la Vallée d'Aoste. Le choix est tombé sur M.M. les avocats Séverin Caveri, pour la Chambre, et René Chabod, pour le Sénat.

Capacité

Nous n'insisterons pas sur leur capacité, qu'aucun adversaire ne saurait mettre en doute. M. l'avocat Caveri fut Président de la Vallée pendant plusieurs années. M. l'av. Chabod a été le chef de l'opposition au Conseil de la Vallée du mois de novembre 1954 jusqu'au 26 mars dernier, jour où il a démissionné pour présenter sa candidature au Sénat. Ils connaissent parfaitement les problèmes politiques et administratifs valdôtains.

Courage

Pour ce qui est du courage, les adversaires qui reprochent à M. Caveri d'en avoir trop ne pourront qu'approuver le choix de l'Union Valdôtaine, car un député qui veut défendre les droits de la Vallée d'Aoste ne sera jamais trop courageux. Quant à M. Chabod, son courage est calme, persévérant, insensible aux insultes des adversaires, auxquels il sait fermer la bouche fort à propos et sans hausser la voix, comme on a pu le constater dans toutes les séances du Conseil de la Vallée.

Indépendance

Mais sont-ils des hommes sûrs? Autrement dit: peut-on compter sur eux pour défendre avant tout les droits et les intérêts de la Vallée d'Aoste?

Une chose est déjà certaine, c'est que nous ne pouvons pas encore dire d'eux, comme nous pouvons au contraire affirmer de M.M. Page et Farinet, qu'ils n'ont pas la volonté ou la capacité de le faire.

En outre, il est évident que la première condition pour pouvoir défendre *avant tout* les droits de la Vallée, c'est de n'être inscrit à aucun parti, car il n'est pas dit que les intérêts d'un parti s'accordent toujours et en tout lieu avec les intérêts d'une région. Or ni M. Caveri ni M. Chabod ne sont inscrits à un parti. Des journaux ont écrit que M. Chabod appartient au «Partito Socialista Unitario», ce qui est tout à fait inexact: M. Chabod appartenait à «Unità Popolare»; depuis la dissolution de ce groupe il ne s'est plus inscrit à aucun parti.

Enfin, le Comité Central de l'Union Valdôtaine a choisi comme emblème électoral le lion valdôtain accompagné de l'inscription: «Pour la Vallée d'Aoste»; nos deux candidats ont accepté de se présenter sous cet emblème, qui est on ne peut plus éloquent et les engage à défendre avant tout les droits de la Vallée.

Voter D. C. c'est trahir la Vallée d'Aoste

Il reste une demande: quel appui trouveront-ils à Rome pour défendre les droits de la Vallée d'Aoste?

Ils trouveront l'appui de tous les partisans de l'exécution intégrale de la Constitution Républicaine, dont notre Statut fait partie, autrement dit du centre-gauche, de la gauche et en particulier des mouvements régionalistes, toujours plus forts et nombreux. Ce sera toujours mieux que l'«appui» des démochrétiens, qui n'a été pour nos parlementaires qu'une entrave et un baîllon.

Une chose est certaine: nous ne devons plus, nous ne pouvons plus envoyer à Rome des démochrétiens qui n'ont rien fait, en dix ans, pour l'exécution du Statut valdôtain: ce serait renier et trahir la Vallée d'Aoste.

Où va finir tout cet argent?

fruit de notre travail et de l'exploitation de nos richesses

Dans la *"Stampa"* du 19-3-58 nous avons lu un autre article intitulé: *" La Val d'Aosta è la regione dal reddito individuale più alto"*.

C'est une rengaine que nous entendons depuis des années et dont le but est évident: faire croire aux valdôtains que Rome leur a donné tout ce qu'elle leur devait, qu'ils sont les gens les plus heureux et les plus favorisés de la péninsule, qu'ils doivent être reconnaissants envers le gouvernement et voter pour ses candidats.

Dans l'article en question, l'on nous apprend que *"la media per abitante é 386 mila lire annue"*. A ce titre, le revenu annuel d'une famille moyenne de 5 membres (père, mère, 3 enfants) devrait être: 386 mille x 5 égal 1.930.000 lires (presque deux millions!)

Il est facile d'imaginer de quelle façon simpliste l'on a trouvé ce revenu individuel: l'on a pris le revenu total brut, sans en défalquer les milliards d'impôts envoyés à Rome ni les milliards empochés par les capitalistes de Milan et de Turin qui exploitent les richesses hydriques, minérales, touristiques etc. de notre Vallée, puis on l'a divisé par le nombre d'habitants.

Cette façon de poser et de résoudre le problème ne peut satisfaire que des enfants de 8 à 10 ans, ou des personnes qui ont cet âge mental.

Pour que nos ouvriers et surtout nos paysans — dont le revenu est encore inférieur à celui des ouvriers — comprennent toute l'exagération et le ridicule de cette propagande, il suffit qu'ils comptent ce qu'ils gagnent et le comparent à ces 386.000 lires par personne.

Ils se demanderont alors où va finir l'énorme différence; ils se demanderont quelle est la part du travail par rapport à celles du capital, des intermédiaires, de la bureaucratie, de la spéculation, du parasitisme.

Ils comprendront qu'un parti comme le démochrétien, qui prétend contenter tout le monde, ne peut que faire le jeu des exploiteurs et des parasites.

En apprenant à nos pauvres familles paysannes de montagne qu'elles ont un revenu annuel de 386 mille lires par personne, nos d. c. croyaient sans doute les persuader à voter pour le parti du *statu quo* et de la conservation sociale. Mais ils ont oublié un facteur important: les valdôtains savent compter l'argent qu'ils ont dans leur poche. Au lieu de calmant, comme l'espéraient nos braves démochrétiens, leur argument est destiné à devenir un violent excitant.

NOUS REPRODUISONS CI-DESSOUS UN COMMUNIQUE REDIGE ET SIGNE PAR UN GROUPE D'INDEPENDANTS

Elettori della Valle d'Aosta!

La minaccia, sempre più grave, di un regime democristiano integralista, destinata a tradursi in realtà se tutti gli italiani - cattolici compresi - non faranno argine allo strapotere del partito di governo, ci ha indotti a prendere chiara posizione di fronte alle prossime elezioni.

Da noi, in Valle d'Aosta, questo regime è purtroppo già in atto, benchè le elezioni regionali del 1954 abbiano dato al partito di governo soltanto il 40% dei voti.

E diventerà tanto più duro se quel partito dovesse realmente avere, in Valle d'Aosta e fuori, la maggioranza assoluta cui aspira, agitando ancora una volta lo spauracchio di pericoli immaginari, per mascherare l'unico vero pericolo rappresentato dall'integralismo democristiano.

Abbiamo la possibilità di rompere il cerchio che sta restringendosi sempre più, che tende sempre più a spegnere ogni libertà democratica.

Ci siamo uniti, al di fuori dei partiti e delle fazioni, preoccupati unicamente del bene dell'Italia e della Valle d'Aosta, per presentare a tutti i valdostani, di origine o di adozione, la candidatura di due liberi cittadini:

Avv. **Severino CAVERI** - per la Camera

Avv. **Renato CHABOD** - per il Senato

I loro nomi vi sono noti, come a tutti sono note le loro capacità e spiccata personalità: Essi sono uomini battaglieri e amanti della libertà, nemici di ogni piatto conformismo.

Essi personificano la dignità e la fierezza della nostra gente montanara, contro la rinuncia degli opportunisti, dei codardi e dei collaborazionisti ad oltranza. Essi concepiscono - non a parole soltanto - la politica e l'amministrazione della cosa pubblica come bene supremo distinto da meschini interessi di clientele o di singoli.

Agli uomini di Partito chiediamo di accantonare le proprie divergenze ideologiche per la concorde difesa di libertà e democrazia dall'incombente minaccia di un regime integralista.

Agli indipendenti chiediamo di non estraniarsi dalla presente competizione elettorale, se vogliono poter conservare la loro indipendenza e non essere costretti ad un opprimente conformismo.

Agli uni ed agli altri, chiediamo di ritrovare quella unità di spiriti che ci ha accomunati nella lotta di liberazione, per combattere insieme - ora come allora - oppressione e malcostume politico. E li invitiamo quindi a darci la loro fiducia, per opporre ai seminatori di odio la nostra fraterna unione: all'insegna del fiero leone valdostano, per l'Autonomia e per il bene della Valle d'Aosta.

Avvocato Oreste MARCOZ - Avvocato Giovanni DE VITA - Notaio Marcello COLOMBO - Professore Giovanni PEZZOLI - Avvocato Antonio CANINO - Geometra Remigio THOMASSET, St. Nicolas - Carlo MONAIA - Ernesto FRACHEY, guida di Champoluc - Giuseppe HERIN, Valtournanche - Alessandro PELLISSIER, Valtournanche - Luigi CARREL, guida di Valtournanche - Francesco VAUTHIER, sindaco di Villeneuve.

Electeurs de la Vallée d'Aoste!

La menace, toujours plus grave, d'un régime démochrétien intégraliste, destinée à se réaliser si tous les Italiens - catholiques compris - n'opposent pas un rempart au pouvoir exagéré du parti au gouvernement, nous a persuadés de prendre une claire et ferme position à l'égard des prochaines élections.

Chez nous, en Vallée d'Aoste, ce régime est déjà malheureusement en vigueur, bien que les élections régionales de 1954 n'aient donné que 40% des suffrages au parti au pouvoir.

Et il deviendra bien plus dur si ce parti devait réellement obtenir, en Vallée d'Aoste et dehors, la majorité absolue à laquelle il aspire, en agitant de de nouveau l'épouvantail de dangers imaginaires, pour masquer l'unique et véritable danger: l'absolutisme démochrétien.

Nous avons toutefois la possibilité de rompre le cercle qui est en train de se resserrer, qui tend toujours plus à étouffer toute liberté démocratique.

Préoccupés uniquement du bien de l'Italie et de la Vallée d'Aoste, laissant de côté les partis et les factions, nous nous sommes donc unis pour présenter à tous les Valdôtains d'origine et d'adoption la candidature de deux libres citoyens:

M. l'Avocat **Séverin CAVERI** - pour la Chambre

M. l'Avocat **René CHABOD** - pour le Sénat

Leurs noms vous sont connus, comme leurs capacités et leur forte personnalité: ce sont des hommes courageux et aimant la liberté, des ennemis de tout conformisme.

Ils représentent la dignité et la fierté de notre peuple montagnard, contre les capitulations des opportunistes, des lâches et des collaborationnistes à tout prix. Ils conçoivent - et pas seulement verbalement - la politique et l'administration de la chose publique comme un bien suprême, distinct des mesquins intérêts personnels et de clientèle.

Aux hommes de parti, nous demandons de mettre de côté les divergences idéologiques pour défendre ensemble la liberté et la démocratie contre le danger imminent d'un régime intégraliste.

Aux indépendants, nous leur demandons de ne pas rester indifférents à la lutte électorale, s'ils veulent pouvoir conserver leur indépendance et ne pas être contraints à subir un conformisme opprimant.

Aux uns et aux autres, nous leur demandons de retrouver l'entente qui nous a unis durant la guerre de libération, afin de combattre ensemble - aujourd'hui comme alors - l'oppression et la corruption politiques. Nous les invitons par conséquent à nous faire confiance, pour opposer aux semeurs de haine notre fraternelle union sous l'emblème du fier lion valdôtain, pour l'Autonomie et le bien de la Vallée d'Aoste.

Avocat Oreste MARCOZ - Avocat Jean DE VITA - Notaire Marcel COLOMBO - Professeur Jean PEZZOLI - Avocat Antoine CANINO - Géomètre Rémy THOMASSET, St. Nicolas - Charles MONAIA - Ernest FRACHEY, guide de Champoluc - Joseph HERIN, Valtournanche - Alexandre PELLISSIER, Valtournanche - Louis CARREL, guide de Valtournanche - François VAUTHIER, Syndic de Villeneuve.

ISOLEE, DIVISEE, HANDICAPEE

la D.C. doit soutenir la lutte sur deux nouveaux fronts : le laïc et le régionaliste

Parti du compromis et des promesses électorales, la D. C. s'était proposée de concilier les opinions et les intérêts les plus divergents: l'absolu avec le relatif, l'Eglise avec l'Etat, le privilège avec la justice, les pressions avec la liberté, le favoritisme avec la bonne administration, les exploiteurs avec les exploités, le pouvoir central avec les autonomies régionales, la petite propriété paysanne et l'artisanat avec la tendance générale à la mécanisation et à l'industrialisation, etc.,

Certaines de ces dualités étaient conciliables, d'autres non. Elle aurait dû, à un certain moment, opter, choisir, prendre position. Mais choisir c'était mécontenter quelqu'un, c'était perdre des électeurs. Elle ne voulut mécontenter personne et finit par mécontenter tout le monde.

Mécontentement général

Elle mécontenta d'abord ses alliés: libéraux, républicains, socialdémocrates, régionalistes. Il fallait choisir, le moment venu, entre les alliés de droite et les alliés de gauche, entre les représentants de la grosse bourgeoisie, d'un côté, et les représentants de la petite bourgeoisie et du prolétariat de l'autre; il fallait choisir entre les régionalistes et les anti-régionalistes. Elle ne voulut pas choisir et perdit les uns et les autres.

Elle a mécontenté les laïcs sans contenter le clergé. Ce qui a mécontenté les laïcs, c'est que la D.C. se soit servie de la religion et du clergé pour gagner les élections et que le gouvernement démochrétien ait permis toutes sortes de vexations envers les non-catholiques. Ce qui a déplu au clergé, c'est qu'elle se soit servie de l'Eglise au lieu de la servir. Rappelons-nous, à ce sujet, les déclarations du cardinal Ottaviani, pro-secrétaire du Saint Office.

Elle a mécontenté les régionalistes, parce qu'en 10 ans de pouvoir elle n'a pas été capable d'instituer les régions prévues par la Constitution. Mais elle n'a pas contenté les anti-régionalistes, qui voudraient qu'elle imite l'exemple du parti libéral et se déclare contraire à leur institution.

Elle a mécontenté les anti-fascistes en s'alliant un peu partout avec le M.S.I., en cachette en Vallée d'Aoste, ouvertement dans le midi de l'Italie, à la commune de Rome et au Parlement. Mais elle n'a pas contenté les fascistes, qui auraient voulu que le gouvernement empêchât (il tenta bien de le faire) le Rassemblement de la Résistance et que le parlement refusât de traiter les partisans et les combattants sur le même pied d'égalité.

Enfin sa politique de pressions, d'intimidations, de favoritismes, d'accaparement des emplois et des places a mécontenté et irrité les honnêtes gens.

Tout cela a conduit la D. C. à l'isolement, à la division à l'intérieur et à la lutte sur plusieurs fronts à l'extérieur.

Isolement

La D. C. est isolée. Ses alliés, libéraux, républicains, socialdémocrates l'ont abandonnée. Que fera-t-elle après les prochaines élections?

Elle ne peut pas reconstituer le «quadriparti», car ce serait de nouveau prétendre de contenter tout le monde, c'est-à-dire personne excepté les démochrétiens, et de cela les trois partis laïcs ne veulent plus en savoir.

Elle devra choisir entre le parti libéral, expression de la grosse bourgeoisie, porte-drapeau du libéralisme économique, et les partis républicain et socialdémocrate, réformistes, expression de la petite bourgeoisie et d'une partie du prolétariat; elle devra choisir entre le plus régionaliste des partis italiens, le républicain, et un des plus anti-régionalistes, le libéral; elle devra choisir entre la droite et la gauche.

Mais que choisira-t-elle?

On n'en sait rien. M. Fanfani ne veut pas se prononcer avant de connaître les résultats des élections. Les électeurs de droite risquent par conséquent de donner leurs voix à un parti qui s'en ira vers la gauche; les électeurs de gauche risquent de donner leurs voix à un parti qui s'en ira vers la droite. Ce n'est pas voter, c'est jouer au «toto-lotto», ou plus exactement au «toto-Fanfani».

Comprenant que cette ambiguïté n'est pas faite pour inspirer confiance, M. Fanfani laisse entendre que la D.C. pourrait bien obtenir la majorité absolue aux prochaines élections. Mais c'est tomber de Charybde en Scylla: s'il y a une chose que les gens semblent craindre par dessus tout, après avoir vu les démochrétiens à l'oeuvre, c'est que le pouvoir tombe entièrement dans leurs mains de rapaces. Les pressions, les intimidations, les favoritismes, les brimades ont ouvert les yeux à beaucoup de monde; l'on commence à entrevoir ce qui se cache sous le nom de démocratie chrétienne. En outre, une victoire totale de la D.C. rendrait l'Etat complètement clérical, et c'est ce que les gens voudraient éviter à tout prix.

Lutte sur 2 nouveaux fronts

L'ambition de la D.C. est d'unir dans son sein toutes les tendances, de représenter tous les groupes sociaux. Mais pour en arriver là, il aurait fallu qu'elle fût capable de faire un coup d'Etat et d'instaurer une dictature. Une D.C. fanfanienne l'aurait peut-être fait, une D.C. degaspérienne ne pouvait pas le faire: au coup d'Etat elle préféra la phagocytation, c'est à dire l'absorption des partis ou groupes sociaux politiquement organisés.

En bon phagocyte, elle commença par les plus proches, le libéral à droite, le républicain et le socialdémocrate à gauche. Mais l'opération ne réussit pas. Ces partis se séparèrent à temps de la D.C., et depuis nous assistons à l'opération inverse: le parti libéral attire à lui l'électorat de droite de la D.C., les partis républicain et socialdémocrate attirent à eux son électorat de gauche.

Le phagocyte démochrétien essaya aussi d'avaler les mouvements régionalistes, mais sans plus de succès: il ne réussit pas à dévorer l'Union Valdôtaine, ni le Volkspartei, ni le Parti sarde d'Action. Et l'opération inverse commença: d'autres mouvements régionalistes surgirent un peut partout, comme «Comunità» et le MARP en Piémont, le MARB (bergamasque) et le MARL en Lombardie; dans le Trentin, patrie de De Gasperi, il paraît que l'ASAR, qui avait disparu, est en train de renaître sous un autre nom; des noyaux se forment dans l'Italie centrale. L'Union Valdôtaine, le Volkspartei, le MARP, «Comunità», le Parti Sarde d'Action, le Parti paysan (qui s'est uni à «Comunità» et au Parti sarde) présentent leurs candidats à ces élections.

Division interne

A la guerre sur deux nouveaux fronts, le laïc et le régionaliste, il faut ajouter la lutte de courants au sein du parti.

Depuis que les partis laïcs et les mouvements régionalistes se sont séparés avec succès de la D.C. d'importants intérêts de classe ou de catégorie sont mieux représentés par ces partis ou mouvements, plus homogènes, que par l'hétérogène et hypertrophique D. C. Les démochrétiens se rendent compte que la représentation de nombreux intérêts leur échappe, qu'ils devront se décider à faire leur choix, sous peine de perdre tout.

De là une lutte acharnée entre la gauche, le centre, la droite, pour présenter le plus grand nombre possible de candidats de leur tendance aux élections parlementaires et empêcher le parti d'aller dans une direction opposée. Cette lutte sourde mais impitoyable n'a pas même épargné la veuve et la fille de feu De Gasperi, qui ont été obligées de retirer leurs candidatures.

Des dirigeants régionaux ont été expulsés du parti, plusieurs notables ont démissionné, notamment l'hon. Ivo Coccia, vieil ami de De Gasperi. Le sénateur démochrétien Don Sturzo, fondateur du parti populaire (la D.C. de 1920), n'est pas du tout d'accord, en matière d'économie politique, avec les Jésuites du «Centro studi sociali». La division a pénétré jusqu'à l'intérieur des courants, comme il est démontré par la récente crise et scission de la CISL à la Fiat de Turin.

A toutes ces causes de faiblesse — isolement, lutte sur deux nouveaux fronts, division interne — il faut ajouter la nouvelle loi électorale, moins favorable pour la D.C. que celle de 1953. Rien que pour conserver le nombre actuel de sièges, la DC devra augmenter ses voix de presque un million.

Les actions de la S.P.E.I.S.U. en baisse

Il est donc permis de se demander si M. Fanfani, quand il laisse entendre que la D.C. peut obtenir la majorité absolue, est sincère ou s'il le dit seulement pour obtenir de nouveau l'appui enthousiaste du clergé.

L'on sait que celui-ci n'est guère satisfait de ces «démochrétiens qui se servent de l'Eglise au lieu de la servir», comme dit le cardinal Ottaviani, qui trouvent juste la sentence contre l'évêque de Prato tandis que l'Eglise la trouve inique, qui facilitent l'avancement d'individus qui dénonçaient aux fascistes les prêtres coupables de prêcher en français. De crainte de perdre le précieux appui du clergé, nos démochrétiens lui font entendre que s'ils n'ont pas fait pour l'Eglise ce qu'elle attendait d'eux, c'est seulement parce qu'ils n'avaient pas la majorité absolue au Parlement, mais que s'ils l'obtiennent, cette sacrée majorité, les choses changeront, surtout avec un président du conseil comme Fanfani, qui a reçu une formation bien différente de celle de feu De Gasperi, sans compter qu'il est né beaucoup plus près de Predappio.

Mais il y a pas mal de prêtres qui se demandent si le jeu (un jeu particulièrement dangereux) vaut la chandelle. Ils se rendent compte que le parti démochrétien a perdu son élan avant d'atteindre les tranchées ennemies et qu'il subit déjà la contre-attaque, une attaque couvergente, presque un encerclement; ils constatent que l'appui qu'ils lui ont donné par le passé n'a servi qu'à diviser les fidèles et à soulever une furieuse vague d'anti-cléricalisme; ils commencent à réfléchir aux résultats de l'aide donnée par le clergé à différents «Hommes de la Providence» en Italie et en Amérique du sud.

M. Bondaz, président de la junte régionale, et M. Berthet, assesseur à l'instruction, se sont dit également, semble-t-il, qu'un «tiens» vaut mieux que deux «tu l'auras». Candidats du parti au siège de sénateur, ils ont refusé tous deux cet honneur, M. Bondaz le premier, l'autre, qui avait le n. 2, ensuite. La candidature a été acceptée par M. Page, n. 6 qui n'a plus rien à perdre.

Comme l'on voit, les actions de la D.C. — société pour l'exploitation intensive du suffrage universel — sont en baisse.

E. P.

Chair à canon

L'ancien alpin Pierino Siccardi, de Frabosa Soprana (Mondovì), actuellement âgé de 39 ans, a cité le Ministère de la défense pour dommages intérêts, parce qu'on lui a fait faire 41 mois de guerre, alors qu'aux termes de l'art. 79 du R.D. 26-9-1930, il aurait dû être réformé, étant affligé de dextrocardie.

Lors de la visite militaire, en 1939, le conseil de révision l'avait jugé bon pour le service militaire et incorporé dans les troupes alpines. Rappelé sous le drapeaux en 1940, il fut expédié sur le front occidental, puis sur le front greco-albanais, enfin sur le front russe. Il en revint épuisé. En 1954, éprouvant toujours plus de difficulté à respirer, il se fit hospitaliser à l'hôpital civil de Mondovì, où on lui diagnostiqua une «trasposizione del cuore a destra e del fegato a sinistra e vizio vascolare mitralico». Or, tandis que la deuxième infirmité pourrait être une conséquence des maladies contractées par le malheureux en Grèce (typhus) et en Russie (rhumatisme aigu), le déplacement du coeur et du foie, au dire des médecins, sont des défauts organiques qui existaient déjà au moment du tirage au sort et auraient dû l'exempter de tout service militaire.

Nous souhaitons de tout coeur qu'il obtienne justice.

Un autre souhait que nous voudrions exprimer, c'est que les gens se souviennent des créatures du fascisme qui exaltèrent la guerre en 1940, mais trouvèrent le moyen de s'embusquer, pendant que d'autres, qui n'avaient pas voulu la guerre, allaient se faire trouer la peau à leur place.

Ils constateront que ces individus sont encore et toujours pour la guerre: hier pour la guerre contre les démocraties «pourries, dégénérées, ploutocratiques»; aujourd'hui pour la guerre en faveur de ces mêmes démocraties (sont-elles moins pourries, dégénérées, ploutocratiques?), contre le communisme.

Pardon! j'oubliais une différence importante: ils ne sont plus pour la guerre, mais pour la paix...armée, super-armée, atomique. Depuis que le Ministère de la guerre s'appelle (remarquabe progrès!) Ministère de la défense, le «si vis pacem para bellum» (si tu veux la paix prépare la guerre) est devenu leur maxime favorite. Ces «chrétiens», ces «spiritualistes» sont convaincus qu'on ne sauvera la paix qu'en s'armant toujours davantage. Plutôt qu'au nombre des disciples du Christ, qui disait: «Celui qui se sert de l'épée périra par l'épée», ou encore: «Si on te frappe sur la joue gauche présente aussi la droite», ils mériteraient d'être comptés parmi ceux du matérialiste Hobbes, pour lequel les hommes sont des loups: «Homo homini lupus!».

Enfin, s'il plaît à nos démocrates chrétiens (hier, fascistes chrétiens) de donner raison à Hobbes plutôt qu'au Christ, ils sont libres. Nous voudrions seulement éviter la répétition de certains faits honteux, dégoûtants, révoltants, auxquels nous avons assisté en 1940. Il suffirait, pour cela, que les partisans de la paix armée, super-armée, atomique soient destinés dès à présent aux unités les plus exposées. S'ils ont raison, ils ne risquent rien; s'ils ont tort, ils paieront les premiers, comme de juste.

Nous aimerions savoir ce qu'ils en pensent, de même que les bénisseurs de canons.

Mauvaise réclame!

Lu dans un prospectus lyonnais:

«Automobilistes qui cherchez un mécanicien compétent et consciencieux, adressez-vous en confiance au spécialiste, R. Cimetière».

L'exploitation de la bêtise humaine

Le chanteur de rock and roll Elvis Presley jouit d'une telle vogue en Amérique qu'une entreprise de publicité s'est assurée l'exclusivité de la vente de tous les objets placés sous le nom de Elvis Presley: guitares, bracelets, photos dédicacées, bâtons de rouge à lèvres, parfums, chewing-gum, dentifrices, etc.

En trois mois il a été vendu pour plus de 22 millions de dollars de toutes ces choses.

Théâtre Valdôtain

"Lo Charaban"

Le 15 avril prochain les amis du «Charaban» inaugureront, au cinéma Giacosa, le «Théâtre valdôtain en patois».

C'est la première fois que des pièces en patois valdôtain seront jouées dans un théâtre ouvert au grand public.

A vrai dire, une tradition populaire de théâtre en patois existait déjà. Dans les granges et dans les étables des hameaux, pendant les longues soirées d'hiver, des artistes

improvisés égayaient nos paysans rassemblés.

Il s'agissait là, cependant, d'un théâtre élémentaire. C'était le sentiment dramatique populaire qui s'extériorisait sporadiquement dans des pièces ou plus exactement dans des farces, des pantomines presque toujours improvisées.

S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, on peut dire que nous avions là une sorte de «Commedia dell'arte».

La valeur de ce théâtre était liée à la valeur des artistes, au milieu dans lequel les farces étaient jouées La finesse ou la grossièreté, le ton moralisateur ou licencieux n'étaient pas particuliers à un type de farce, mais dépendaient des artistes populaires fins ou grossiers, moralistes ou débauchés.

Les *Amis du "Charaban"*, sous la direction de M. René Willien, à qui nous devons cette louable initiative, ont entrepris en quelque sorte de rendre littéraire et officielle la tradition valdôtaine du théâtre en patois.

Les artistes, surtout si improvisés, n'ayant jamais manqué, il importait avant tout d'écrire ce qui devait être représenté. Ce qui manquait, c'était la tradition littéraire du théâtre: si l'on fait exception pour la remarquable pièce de l'abbé Henry: *Le femalle a lavé bouya*, rien jusqu'à présent n'avait été écrit. C'était une lacune de notre culture régionale qui demandait d'être comblée, surtout si l'on songe à l'importance que le patois a encore chez nous. Le premier recueil de morceaux en patois, qui vient de paraître ces jours-ci, peut donc être considéré comme le premier document de théâtre valdôtain en patois.

Le soin principal des auteurs a été celui de se rattacher directement à cette tradition populaire officieuse et fragmentaire dont j'ai parlé.

Ce n'était pas toujours facile. Partant d'un noyau populaire et connu, l'on était parfois tenté de le développer en se servant de moyens expressifs déjà expérimentés, de suivre des formes et des attitudes mentales du théâtre classique, peut-être même de les dépasser sur certains points, bref de se servir de l'évolution que le théâtre a déjà subie jusqu'ici.

Mais étant donné que notre but était avant tout de documenter l'esprit théâtral valdôtain ou du moins de nous rattacher au point d'évolution où il était arrivé, nous avons tâché de faire de notre mieux dans ce sens.

Avons-nous atteint notre but? Nous l'espérons.

Nous souhaitons vivement que d'autres amis se joignent à nous, que d'autres morceaux soient écrits et qu'une évolution se produise aussi dans ce domaine.

Des autorités ont déjà montré leur intérêt et leur sympathie pour notre effort. Avec leur appui «Lo Charaban» pourra tourner plus souvent dans nos villages pour égayer nos montagnards et maintenir nos belles traditions patoisantes.

GEX

A travers la Vallée

ALLAIN - Confirmée par la Cour d'Appel une sentence du Tribunal d'Aoste

Le 27 mars, la Cour d'Appel de Turin a confirmé le jugement rendu le 26 juin 1957 par le Tribunal d'Aoste contre Attilio Créton de Pierre, condamné à 1 an, 4 mois et 10 jours de réclusion pour calomnies envers l'ex-Syndic d'Allein, Elisée Cerise, son fils Egide et Emma Diémoz.

ARNAD - Jeunesse de l'Union Valdôtaine

Le 15 mars une quinzaine de jeunes gens d'Arnad se sont réunis au siège de la section de l'Union Valdôtaine pour constituer la Section de la Jeunesse. De nombreux autres unionistes de l'endroit ont participé à la réunion. Plusieurs personnes étaient également descendues d'Aoste, parmi lesquelles M.M. Colombo et Salval, conseillers communaux d'Aoste, et M. le géom. A. Vuillermoz.

Après une cordiale allocution de M. Vuillermoz en patois, M. le notaire Colombo exposa clairement, en s'adressant en particulier aux jeunes, les buts de notre mouvement et la lutte que celui-ci soutient depuis dix ans pour la défense du Statut régional. M. Lucien Salval parla ensuite des difficultés que rencontrent beaucoup de nos jeunes gens pour trouver du travail et souhaita que les autorités s'occupent sérieusement de la résolution de ce problème.

La soirée se termina par l'élection du Comité de la Jeunesse. Ont été élus: René Rolland, Elda Challancin, Joachim Challancin, Séverin Lateltin, Laurent Rolland, Lucien Bonel. Nous leur faisons nos félicitations et nos souhaits de bon travail.

Centre de lecture

Un centre de lecture et d'information a été institué auprès des écoles primaires. Tous ceux qui aiment la bonne lecture sont invités à prendre part aux soirées qui se tiendront chaque semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi de19,30 à 21,30.

CHARVENSOD - Naissance

La naissance d'un joli garçon, qui a reçu le nom de Elio, est venue réjouir le foyer de M. Bruno Blanc et Madame, née Olga Chuc de Laurent. Nos félicitations aux parents et souhaits de prospérité au petit.

ISSOGNE - Mariage

Le samedi 8 mars, à 17 h., a été célébré le mariage de M. Leo Targhetta de Pont St. Martin, âgé de 25 ans, avec la gentille demoiselle Visentine Borettaz, d'Issogne, âgée de 19 ans. Après la cérémonie les époux et une quarantaine d'invités se sont réunis à l'auberge de M. Armilcar Cout, où avait été préparé un grand dîner. Après celui-ci l'on se rendit à la maison de la mariée où la fête nuptiale continua jusqu'à très tard. Le lendemain le jeune couple partit pour le voyage de noces. Nous lui faisons nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Une lutte qui coûte cher

Le chef du Bureau de recherches criminelles des Etats-Unis, Edgar Hoover, a déclaré que la lutte contre le crime, préventive et répressive, coûte à chaque Américain 495 dollars annuellement.

Calories

Le centre français d'études du sucre a établi le détail des dépenses en calories que représentent les différentes formes de l'activité humaine.

C'est ainsi que conduire une voiture représente 2,8 calories par minute; faire de la bicyclette 11,1 calories; tricoter 1,17 calories; se promener, 6,6 calories; assister à un match, 2 calories; faire sa toilette, 3 calories, etc.

Sachant qu'un morceau de sucre fournit 20 calories, on peut en déduire qu'il permet d'assister pendant dix minutes à un match, de conduire une voiture pendant sept minutes, de tricoter 15 minutes, etc.

Le billet de l'émigré

L'opinion personnelle

Il existe deux façons de résoudre un problème: Copier ou découvrir la solution par un effort personnel. L'honnête homme n'hésite pas dans son choix.

Aujourd'hui, plus que jamais, sous l'influence de la radio, de la télévision et de la presse, les hommes sont soumis à une pression, à un bourrage intellectuel et moral tel qu'ils en arrivent à adopter des opinions toutes faites sans même s'en apercevoir; leur jugement et leurs actions finissent par nuire aux intérêts qu'ils croient défendre.

Celui qui n'écoute qu'une cloche n'entend qu'un son, disait la sagesse des anciens. Le dicton paraît tellement évident qu'il fait sourire, et pourtant!...

Pourtant, nous avons tendance à écouter toujours le même poste de radio;

Pourtant nous tenons à lire toujours le même journal à l'exclusion de tout autre;

Pourtant nous conformons nos avis et opinions à ceux de personnes dont l'instruction et l'influence nous en imposent.

Malgré cela nous nous croyons libres, libres de choisir et de comprendre, alors que nous ne sommes plus que des Robots. C'est ainsi que naît une mentalité antidémocratique favorable aux régimes de dictature, aux régimes à parti unique où les individus ne sont plus qu'un rouage aux fonctions prévues et obligatoires.

Se faire une opinion personnelle est un devoir difficile. Il demande à l'homme des comparaisons, du sang froid, de la perspicacité et surtout la méfiance des flatteurs, des vantards, des m'as-tu-vu; c'est finalement se méfier de ceux qui savent tout, de ceux qui prennent des mots d'ordre à l'extérieur; c'est n'avoir confiance qu'en son propre bon sens et en sa conscience; c'est être fidèle à son pays, à ses traditions et à son passé.

Les Valdôtains sont-ils encore capables de penser, de vouloir valdôtain?

L'émigré

Grande fête des émigrés le 11 Août 1958 à Chesallet

Dans sa dernière réunion, tenue le 9 mars, le Comité d'entente, qui réunit les associations d'émigrés suivantes: Union Valdôtaine de Paris, Pro Schola de Champdepraz, Groupe théâtral, A.S.U.V.P., Rideau Valdôtain, a décidé d'organiser à nouveau, le 11 août, à Chesallet, sa grande Fête des Emigrés.

Le retentissant succès que cette manifestation d'amitié, qui s'inscrit maintenant dans les traditions de la colonie valdôtaine, a obtenu l'an dernier avec la participation de plus de deux cents émigrés en vacances au pays, unis à une centaine de parents et d'amis, nous fait espérer que d'ores et déjà tous retiendront la date du 11 août 1958.

Et, nous en sommes certains, ce dimanche verra la magnifique salle de la Villa des Fleurs accueillir dans une ambiance enthousiaste tous les émigrés en vacances et de très nombreux parents et amis résidant en Vallée.

Le 11 août 1958 sera, une fois encore, la grande fête de l'amitié et de l'union de tous les valdôtains.

ANNONCES

ON ACHETERAIT
petite ferme aux alentours d'Aoste. S'adresser au bureau du journal.

ON CHERCHE
pour Hôtel de l'Hospice du Grand-St-Bernard:
2 jeunes cuisiniers;
2 garçons de cuisine;
2 filles de cuisine;
1 fille d'office;
1 lessiveuse;
2 femmes de chambre.
S'adresser M. Edmond Lonfat - SIERRE (Valais) - Suisse.

Tribunale di Aosta

Si dà pubblica notizia che nel giorno 28 aprile 1958 alle ore 11 in questo Tribunale avanti al giudice della Esecuzione Dr .Luigi Bove, si procederà alla vendita con incanto, a prezzo ulteriormente ridotto, degli immobili sotto indicati di proprietà del debitore ROVEYAZ Fedele fu Giuseppe Ilario, residente in Aosta.

Beni subastandi: situati in territorio del Comune di Gignod. Lotto 2 in Mappa n. 246 del F. XL, prato irriguo detto «Pré Verger de Savin» di are 4,87, RD. 23,86, RA. lire 11,22 al prezzo base d'incanto di L. 65.000 (sessantacinquemila). Lotto 5 Mappa n. 142 F. XL prato irrinativo ora prato e bosco ceduo detti «Champ du Mont» di rispettive are 9,59 (RD. 2,21, RA. 5,75) e 1,78 (RD. 0,77 RA. 0,09) al prezzo base d'incanto di lire 36 mila. (trentaseimila).

Lotto 5 Mappa n. 142 F. XL prato irriguo detto «Verger desot de Festaz» di are 4,89, RD. 23,96, RA. 11,25 al prezzo base d'incanto di lire 155.000 (centocinquantacinquemila). Gli offerenti dovranno depositare entro il giorno precedente l'incanto cauzione in misura del 10% sul prezzo base per ogni lotto, ed il 10% per spese di subasta. Le offerte in aumento non potranno essere inferiori al 10% del prezzo base segnato per ogni lotto.

L'aggiudicatario entro il termine di giorni 30 dall'aggiudicazione dovrà depositare il prezzo, dedotta la cauzione già prestata.

Aosta, 26 marzo 1958.

Il Cancelliere
(G. Bertana)

COMUNICATO della Guardia di Finanza

Il Comando della Guardia di Finanza avverte che, nonostante precedenti diffide, alcune persone, qualificandosi come Ufficiali e Sottufficiali del Corpo del servizio ordinario o di Polizia Tributaria Investigativa, oppure come Funzionari dell'Amministrazione Finanziaria, hanno compiuto e tentano di compiere, ai danni di ditte industriali e commerciali, reati di truffa, millantato credito ed usurpazione di titoli, richiedendo ai titolari delle Aziende somme di denaro, talvolta ingenti, come prezzo dell'impunità per presunte gravi infrazioni fiscali, oppure come corrispettivo di promesse di interessamento presso uffici Statali, per la concessione di permessi, licenze, autorizzazioni, ecc.

L'anzidetto Comando, mentre rende noto che i responsabili dei reati finora accertati sono stati denunziati all'Autorità Giudiziaria, precisa ancora di essere del tutto estraneo anche alle varie riviste e pubblicazioni periodiche aventi carattere tributario, presentate da sedicenti appartenenti alla Guardia di Finanza che talvolta si fanno precedere da non chiare telefonate ad esercenti, industrie, operatori commerciali e professionisti per il collocamento di pubblicazioni, per la richiesta di inserzioni pubblicitarie su periodici o per la vendita di merci.

Il Comando ritiene opportuno precisare, infine, che gli appartenenti al Corpo della Guardia di Finanza (Polizia Tributaria Investigativa compresa) sono muniti di tessera personale di riconoscimento di color verde scuro, portante stampato a carattere d'oro lo stemma della Repubblica Italiana e la scritta «GUARDIA DI FINANZA» - Tessera di riconoscimento «rispettivamente per Ufficiali - Sottufficiali - Appuntati - Finanzieri». La tessera deve riportare la convalida annuale.

Il Comando della Guardia di Finanza prega le categorie interessate di volersi diligentemente accertare dell'identità di tutti coloro che si qualificano appartenenti alla Guardia di Finanza e in particolare alla Polizia Tributaria Investigativa, rivolgendosi tempestivamente, nei casi dubbi, ai locali Comandi del Corpo (telefoni: Comandante di Compagnia di Aosta n. 4212 - Comando Nucleo di Polizia Tributaria Investigativa di Aosta n. 7413).

DIR. RESP. EMILE PROMENT
Enreg. Tribunal d'Aoste 24-5-1954
Imprimerie I.T.L.A. - Aoste
7. rue M. Solarolo - Téléphone 22-59

Ferramenta Aostana
Rue De Tillier 51
Tél. 3242 - Aoste
de Lucien SALVAL
Articles techniques - Machines à calculer électriques «Classic» - Fourneaux à charbon «Warm-Morning» - Fabrication de gourdes en peau «La Valdôtaine»- Vernis pour parquets «Syntalecto» - orig. Suédoise - Réfrigérateurs «Majestic»

Concessionnaire exclusif laminés plastique "Formica" Tracteurs "Fame„ - Installations de fertirrigation - Moto-scies - Machines à raboter pour menuisiers - Moteurs à explosion et électriques - Equipements pour bars et vitrines- Coussinets à sphères "S.K.F.„
Salvaltechnique
Rue De Tillier, 18
AOSTE